

Objektyp: **Miscellaneous**

Zeitschrift: **Ingénieurs et architectes suisses**

Band (Jahr): **123 (1997)**

Heft 23

PDF erstellt am: **11.09.2024**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

### **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# Développement durable : quelques impulsions concrètes... à défaut de recettes toutes faites

Par Kurt Aellen  
président de la SIA

471

**S**ous l'intitulé « Développement durable : un défi pour les architectes et les ingénieurs », la SIA s'est donné un thème de travail prioritaire pour les années à venir. L'idée est qu'une majorité de sections, de groupes spécialisés, de commissions et de membres individuels reprennent ce thème de leur propre point de vue et apportent ainsi leur pierre à l'édifice. De par leur responsabilité face à maints aspects de notre environnement – et pas seulement de notre espace bâti, loin s'en faut –, les architectes et les ingénieurs sont en effet concernés au premier chef par cette problématique.

Selon la définition qui lui a été donnée dans le rapport Brundtland, la notion de développement durable se fonde sur une nécessaire solidarité entre les générations, cette justification éthique devant trouver son prolongement dans la sphère économique. Mais pas plus qu'il n'y en a pour l'application de principes éthiques, les recettes toutes prêtes n'existent pas pour instituer un développement durable. Il s'agit surtout de mener une réflexion concrète et de soutenir des efforts systématiques en vue d'intégrer des contributions ponctuelles à une stratégie globale. Afin de mieux faire comprendre les enjeux du problème pour la construction, une journée d'étude sera consacrée, ce 19 novembre à l'EPFZ, aux difficultés et contradictions inhérentes à la notion de durabilité appliquée au monde de la construction. Organisée par la commission SIA du cycle des matériaux, la manifestation est également soutenue par le groupe spécialisé pour l'aménagement du territoire et l'environnement et par celui pour l'architecture. Afin de lancer largement la réflexion, la SIA invite les sections et les groupes spécialisés à y déléguer un représentant : tous les spécialistes intéressés sont les bienvenus et les expériences recueillies à cette occasion seront approfondies lors d'un séminaire interne de la SIA qui se tiendra en janvier 1998. Les bases d'une large discussion devraient ainsi être établies et contribuer à lancer les échanges interdisciplinaires sur ce thème prioritaire défini par la SIA.

Tout comme l'Etat ne saurait à lui seul décréter un développement durable, la société centrale de la SIA ne peut mener le débat de manière isolée autour de ces nouveaux problèmes qui se posent dans les disciplines de l'architecte et de l'ingénieur : des impulsions venues de la base et une collaboration avec les pouvoirs publics s'avèrent en l'occurrence indispensables. Dans cette optique, le comité central a nommé un groupe de coordination qui doit mettre le projet sur les rails, les sections et les groupes spécialisés étant invités à inclure la thématique du développement durable dans leurs programmes de travail pour 1998. Si les actions envisagées demandent encore à être précisées, le groupe de coordination recommande tout de même de ménager, dans les programmes en question, des ouvertures qui trouveront certainement un contenu à l'issue des deux manifestations annoncées ci-dessus.

Dans ce cadre, la SIA est le mieux placée pour jouer un rôle d'éclaireur. Outre les projets centraux ponctuels qu'il assumera, le groupe de coordination s'efforcera d'appuyer et de promouvoir, si besoin est, les activités mises sur pied par les différents organes de la SIA. Le site InfoBase SIA sur Internet – qui sera lancé et présenté à la *Swissbau 98* – sera en particulier mis à contribution par le biais d'un inventaire des projets touchant au développement durable et la création d'un forum de discussion.

Quant au groupe spécialisé pour l'aménagement du territoire et l'environnement, il envisage la constitution d'un réseau de conférenciers et la mise sur pied d'une petite exposition itinérante qui seront mis à la disposition de tous les groupes de la SIA. Enfin, le groupe de coordination a été chargé par le comité central d'examiner la possibilité d'élaborer une norme de base – une SIA 118 de la construction durable –, un tel document pouvant en effet constituer un apport essentiel de la SIA au développement durable.